

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le



ID : 048-214800567-20220411-BPA_MUL_2022-BF

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 11/04/2022

date de convocation : 05/04/2022

n° de délibération : DE2022 - 17

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 10

suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Budget Primitif Annexe « Multiservices » :
vote du budget 2022**

Le onze avril deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel		excusée, pouvoir à MOURGUES Christine	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée le Budget Primitif Annexe 2022 « Multiservices »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE et VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

↳ section de fonctionnement 17 142.00 €

↳ section d'investissement 18 349.81 €

Pour copie conforme,
Le Maire

